

Académie de : ORLEANS-TOURS

Numéro de l'EPL : 045 1245J

Nom de l'établissement : Collège Ernest Bildstein

Adresse de l'établissement : 112 chemin de la fontaine – BP 109 – 45503 GIEN CEDEX

Tel : 02.38.27.01.90

Reçu le

06 FEV. 2015

DSDEN de Loiret

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation du temps scolaire

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 03/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA 23

Nombre de présents 21

Quorum : *12*

Quorum atteint

Le Conseil d'administration

Convoqué le 21/01/2015

Réuni le 02/02/2015

Sous la présidence de Ronan KERVELLA

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-9, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la Commission permanente du
- l'avis du Conseil des délégués pour la vie lycéenne du

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise l'organisation du temps scolaire.

Pièce(s) jointe(s)

- Non
 Oui- Nombre

Libellé de la délibération :

Autorise le chef d'établissement à banaliser la journée du 3 juin 2015 pour faire passer l'oral de l'histoire des arts en 3^{ème} et en 4^{ème} (oral blanc).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre :

Abstentions :

Blancs :

Nuls :

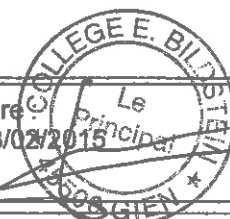
Le président du Conseil d'administration

Nom : KERVELLA

Prénom : Ronan

Signature

Date 03/02/2015



Date de transmission à l'autorité de contrôle : 4. FEV. 2015.

Date de publication

Date d'exécution :

Le directeur académique
et par délégation
la secrétaire générale

*Reçu le 6-02-2015
Orléans le 9-2-2015*

S. JEGOUZO